



BORDEREAU D'ADHÉSION 2024 - AMAP (les groupes en AMAP)

Les groupes en AMAP adhèrent au Réseau pour un mouvement régional des AMAP plus indépendant et autonome !



MÉMO POUR UNE ADHÉSION COMPLÈTE :

- ✓ J'ai lu et rempli le **bordereau d'adhésion** (5 pages)
- ✓ Je l'ai retourné **par mail ou par voie postale**
- ✓ Accompagné de **mon chèque ou de mon virement** bancaire pour l'adhésion
- ✓ Si mon AMAP souhaite bénéficier de **l'assurance collective**, j'ai effectué un chèque ou un virement supplémentaire de 15 euros et j'ai fourni **les Statuts** de mon association
- ✓ J'ai reçu par mail **mes identifiants** pour accéder à la base de donnée régionale des AMAP **Clic'AMAP**
- ✓ J'ai complété et mis à jour ma fiche AMAP en désignant au moins **un contact référent Réseau**



BORDEREAU D'ADHÉSION 2024 - AMAP (les groupes en AMAP)

1 - L'adhésion au Réseau des AMAP Centre-Val de Loire

Les engagements

En adhérant au Réseau AMAP Centre-Val de Loire, vous attestez :

- Avoir pris connaissance des [Statuts du réseau](#) et de la [Charte des AMAP](#) que vous faites vivre
- Vous inscrire dans une **dynamique collective** du mouvement des AMAP en région CVL
- Soutenir l'**installation** de nouveaux paysans et le **développement d'AMAP** dans la région
- Renforcer la **représentativité du mouvement AMAP auprès des pouvoirs publics** et contribuer à son autonomie financière

En tant que groupe AMAP vous bénéficiez :

- De l'**accès gratuit aux animations** du réseau, formation, temps d'échanges, KIT de communication, de conseils, accompagnement et soutien pour adapter si besoin les pratiques quotidiennes aux enjeux juridiques et éthiques spécifiques aux AMAP
- D'une **visibilité** de votre groupe AMAP sur la [carte interactive régionale des AMAP](#), la page Facebook et [le site internet du réseau](#)
- De **supports de communication** utiles pour vos diverses manifestations et animations (affiches de sensibilisation, flyer réseau, BD etc.)
- D'informations sur les activités du Réseau à travers la **liste de diffusion et la lettre d'infos**
- Du droit de vote lors des décisions prises durant l'AG et la participation à la stratégie du Réseau

Et surtout,

- **Vous faites partie intégrante des activités du Réseau** : rencontres conviviales, groupes de travail et d'échanges, AG annuelle... et de toutes les nouvelles activités que vous lancerez, car avant tout le réseau, c'est vous !

Les modalités

L'adhésion au Réseau des AMAP Centre-Val de Loire vaut pour **l'année civile** en cours (du 1er janvier au 31 décembre 2024).

La fourniture **des données** sur votre AMAP (intégrant ce bordereau d'adhésion et la fiche Clic'AMAP) est obligatoire pour traiter votre demande d'adhésion et aux fins de l'exécution des services et outils que nous proposons. Ces données seront enregistrées sur notre base de données et ne seront **pas utilisées à des fins commerciales**. Les **données confidentielles** ne feront pas l'objet d'une communication à des tiers. Les données non confidentielles (exemples : nom de l'AMAP, lieu de distribution etc.) seront publiées et diffusées sur notre site internet, nos supports de communication et les bases de données de certains partenaires ([InpACT Centre](#), [Clic'AMAP](#)...). En tant qu'adhérent, vous donnez consentement pour recevoir les informations sur la vie associative du réseau (convocation à l'AG, invitations aux rencontres, appel à adhésions...).



BORDEREAU D'ADHÉSION 2024 - AMAP (les groupes en AMAP)

2 – La cotisation

Le calcul du montant

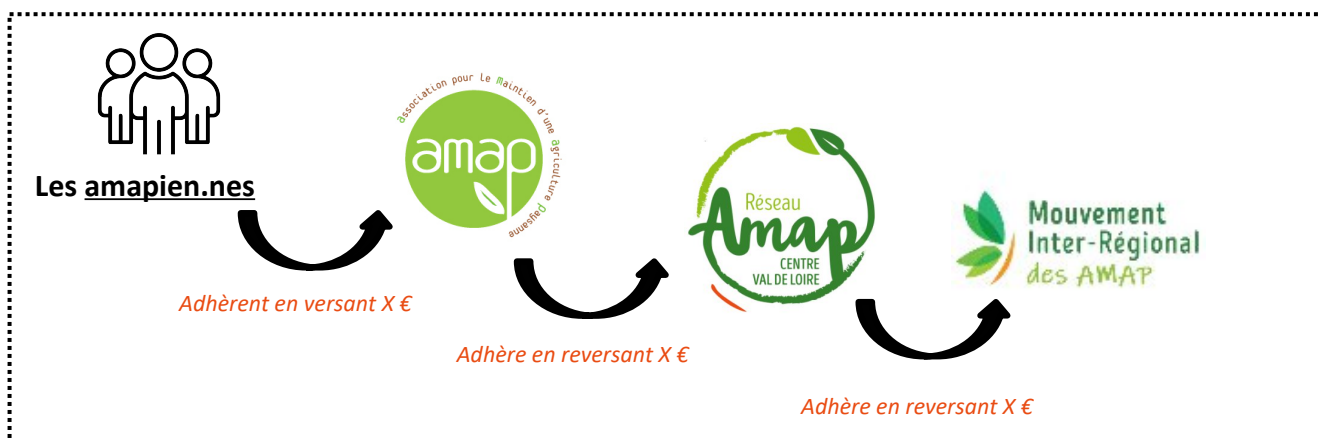
La cotisation a pour but d'assurer **l'indépendance financière du réseau régional**, les cotisations annuelles des membres contribuent à la part d'autofinancement de celui-ci (elle est aujourd'hui inférieure à 10%) et permettent de poursuivre voire d'amplifier le développement de l'Agriculture Paysanne et citoyenne en Centre-Val de Loire.

Le Conseil d'Administration du Réseau fait le choix pour 2024 de maintenir un montant libre **à partir de 2€ par amapien.ne**. En fonction des possibilités du groupe en AMAP, le montant minimum de la cotisation se calcule donc ainsi : **2€ x nombre d'amapien.nes**.

Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein. Pour le bon fonctionnement du Réseau, nous vous demandons cependant de garder en tête que l'effort financier doit être partagé au mieux par toutes les AMAP du Réseau.

Vous pouvez préciser et inclure le montant par amapien.ne pour la cotisation de votre AMAP au Réseau AMAP CVL dans votre bulletin d'adhésion. Sur votre bulletin d'adhésion 2024 de votre AMAP, il vous est possible de rajouter la **mention** suivante : « **Notre AMAP adhère par ailleurs au Réseau des AMAP Centre-Val de Loire, à ses valeurs et à son objet.** ».

En étant membre du Réseau AMAP CVL, **vous êtes aussi membre du Mouvement Inter-Régional, MIRAMAP**, une partie de votre adhésion est reversée par le Réseau AMAP CVL en tant qu'adhérent et membre actif du MIRAMAP.



3 – L'assurance collective

Notre réseau propose aux AMAP adhérentes de bénéficier d'une **assurance Responsabilité Civile collective**.

Les modalités de l'assurance sont les suivantes :

- Le montant s'élève à **15 €/an pour 2024** (une adhésion en cours d'année est possible mais le montant de 15€ reste fixe, pas de prorata possible)
- L'assurance collective vous permet de bénéficier d'un **contrat de Responsabilité Civile avec la SMACL** qui couvrira l'ensemble des activités/événements de votre AMAP et les locaux utilisés (sur une limite de 15 jours consécutifs). Vous disposerez donc d'**une attestation RC pour la livraison hebdomadaire** et **des attestations spécifiques** pourront être générées sur demande pour des événements.
- Vous bénéficiez également d'une **assistance juridique** pour des demandes d'indication sur la législation mais pas de prise en charge ni de conseil par la SMACL.
- Le Réseau est l'interlocuteur avec la SMACL, il s'occupe de centraliser les démarches administratives et les demandes des AMAP. Chaque AMAP doit fournir **les Statuts de son association**.

!/ Le paiement de l'assurance s'effectue de façon séparée à l'adhésion !/

4 - Votre fiche Clic'AMAP et référent(s) Réseau

Votre fiche AMAP

Afin de faciliter la récolte des données et simplifier la démarche administrative, **nous vous demandons de compléter et mettre à jour votre fiche AMAP sur l'outil Clic'AMAP**



<https://www.clicamap.org/>

Clic'AMAP est une base de données régionale créée par et pour le mouvement des AMAP. Elle permet au Réseau des AMAP de Centre-Val de Loire de centraliser toutes les données des AMAP de la région et de générer **une cartographie** de celles-ci.

C'est un outil collaboratif, chaque AMAP adhérente au Réseau possède **des identifiants** qui lui permettent de **mettre sa fiche AMAP à jour** (rectification et suppression de données telles que les infos de contact) au fur et à mesure de l'année.

Vos référents Réseau

Nous vous demandons de nous indiquer au minimum **un contact référent réseau**. Dans votre AMAP, un-e ou deux adhérent-es sont choisi-es pour faire **le lien entre le groupe et le Réseau AMAP CVL** et être des relais privilégiés. Cela permet de se tenir au courant des actualités et des besoins de chacun ! Le rôle du référent réseau est donc essentiel pour **faire le pont entre le local et le mouvement régional**, dans un sens, comme dans l'autre.

Si vous rencontrez des soucis pour remplir votre fiche AMAP, n'hésitez pas à nous solliciter. Ce sont des informations essentielles qui nous permettent d'échanger de manière fluide avec vous et de communiquer sur votre AMAP auprès de futur.e.s potentiel.les amapien.nes.

BORDEREAU D'ADHÉSION 2024 - AMAP (les groupes en AMAP)

5 - Vos choix d'adhésion

Nom de l'AMAP :

Je souhaite adhérer au réseau et m'engage à respecter les modalités citées précédemment

Oui Non

Le nombre d'adhérent.es à mon AMAP est de :

Je verse donc une cotisation de :€ par amapien.ne pour un total de€

Je règle ma cotisation par : chèque (voie postale) virement bancaire

Je souhaite bénéficiaire de l'assurance collective du réseau Oui Non

Je règle mon adhésion de 15 € pour l'assurance par : chèque (voie postale) virement bancaire

Je souhaite faire un don de.....€ au réseau par chèque (voie postale) virement bancaire

Fait àle/..../.....

« Lu et approuvé » & signature d'un.e responsable légal.e de l'AMAP :

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	37160	00012834501	92	EUR	CM BLOIS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8371	6000	0128	3450	192
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CM BLOIS				RESEAU DES AMAP CENTRE VAL DE LOIRE		
20 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY				MAISON DE L AGRICULTURE PAYSANNE		
41000 BLOIS				87 A ROUTE DE CHATEAU RENAULT		
02 54 57 34 16				41000 BLOIS		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Adresse :

RESEAU DES AMAP EN CENTRE-VAL DE LOIRE

87A ROUTE DE CHATEAU-RENAULT 41 000 BLOIS

Mail

amap.cvl@gmail.com

Téléphone

06 67 00 13 09